

10 ANS



ARDENNES THIÉRACHE
2014 - 2024



LE MAG

1ER TRIMESTRE 2024

APPEL À PROJETS AVELO 2

RETOUR DES PETITS-DÉJEUNERS

NOUVELLE MÉDIATHÈQUE À MAUBERT-FONTAINE

SOMMAIRE

PAGES 3-4
EDUCATION &
PETITE ENFANCE

PAGE 6
COHESION
SOCIALE

PAGE 7
VISITE DU TOGO

PAGES 8-9
AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

PAGE 10
GESTION DES
DECHETS

PAGE 11
LE TOURISME
EVOLE

PAGE 12
MOBILITE

PAGE 13
AIDES
ECONOMIQUES

PAGES 14-15
UNE SAISON
CULTURELLE
ENCHANTEE

ARDENNES THIERACHE

@ARDENTHIERACHE

ARDENNESTHIERACHE

ARDENNES-THIERACHE.COM



ARDENNES THIERACHE

COMMUNAUTE DE
COMMUNES

4-6 impasse de la fontaine
08260 Maubert-Fontaine
03 24 26 13 31

www.ardenne-thierache.com

REDACTION ET PHOTOS
ARDENNES THIERACHE

DIRECTEUR DE PUBLICATION
MIGUEL LEROY

IMPRESSION
FUSION GRAPHIC



MIGUEL LEROY

PRÉSIDENT D'ARDENNES THIÉRACHE
MAIRE D'AUVILLERS-LES-FORGES

En ce début d'année 2024, je souhaite par ce magazine et cet éditto vous rendre compte du travail effectué à votre service et dans l'intérêt du territoire en 2023 et de vous dresser les projets et l'ambition qui est la nôtre pour l'année 2024.

L'année écoulée fut marquée par des moments forts pour notre communauté. L'éducation, les services à la population et la culture restent au cœur de nos préoccupations comme le démontre l'accueil du MuMo (musée itinérant du Centre Pompidou), le développement du Tiers Lieux Thier'Ache ou encore la poursuite des actions du conseiller numérique et du Replais Petite Enfance.

De même, nous avons signé avec l'Etat, la convention Petites Villes de Demain à Signy-le-Petit, un pas de plus vers un territoire rendu plus dynamique et attractif grâce à de nombreuses actions en matière de logement, de la rénovation énergétique, du maintien des services, du renforcement de la Maison de Santé Pluriprofessionnel universitaire....

Nous avons également eu l'honneur de recevoir des élus du Togo (Commune de Soutouboua 2) pour une visite de travail, renforçant nos liens avec le monde et une coopération qui sera mutuellement fructueuse.

2024 s'annonce prometteuse et charnière.

Notre Communauté de communes fête ses 10 ans d'existence. Ce millésime sera donc riche en événements que vous serez amenés à découvrir au fur et à mesure de l'année.

Ensemble, continuons à construire un territoire où il fait bon vivre, grandir et partager avec, par exemple, une nouvelle médiathèque à MAUBERT FONTAINE, la mise en service du Musée

numérique itinérant (micro folies), l'ouverture de la nouvelle restauration scolaire à l'école de LIART, la poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal... Notre objectif est d'adapter le territoire aux défis de demain dont la transition écologique, la préservation de nos paysages ou encore la construction de la cuisine centrale qui favorisera les circuits courts pour proposer une alimentation locale de qualité pour nos enfants et nos seniors isolés.

Notre engagement pour un avenir durable se concrétise par des actions en faveur du développement durable, de la mobilité douce avec l'élaboration du schéma cyclable (dont vous êtes invités à participer à l'élaboration) et le renforcement de la concertation (PLUI, Schéma cyclable, mise en place d'un conseil de développement pour laisser la parole aux forces vives du territoire).

Le travail ne manque pas pour cette nouvelle année et vous pouvez compter sur ma détermination, celle du conseil communautaire et de l'ensemble des services pour mener à bien notre projet ambitieux.

Enfin, j'achèverai mon propos en vous adressant mes vœux les plus sincères pour une année épanouissante et pleine de réussites dans vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Vive notre campagne innovante et accueillante

Vive Ardenne Thiérache

Miguel Leroy

Président d'Ardenne Thiérache



**SOLINE
POLITO**
ALTERNANCE
COMMUNICATION
EVENEMENTIEL

Soline a intégré notre équipe en septembre 2023 pour une mission d'un an. Elle apporte son soutien au service communication et animation, tout en suivant

une formation en alternance à EsupCom Reims. Si vous avez fréquenté la base de loisirs de l'étang de la Motte pendant l'été 2022, vous l'avez peut-être déjà rencontrée alors qu'elle était responsable de la location du matériel nautique.



**MICHAEL
CORRETEL**
AGENT TECHNIQUE

Michael travaille pour la Communauté de communes Ardennes Thiérache depuis septembre 2022. Ses bons et loyaux services ont été récompensés par une titularisation au 1er janvier 2024, en remplacement

d'un agent ayant quitté la comcom. Avec ses compétences en plomberie et chauffage combiné à un état d'esprit exemplaire, il a su se rendre essentiel au quotidien de la Communauté de communes.

UN LIVRE POUR L'ESPOIR

Le 2 décembre 2023, à Auvillers-les-Forges, s'est déroulée la remise du livre **ESPOIR** au Président de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache, Miguel Leroy. L'histoire relate le courage et la résilience de la **famille Hourrier** d'Aouste face à une tragédie déchirante.

Après un accident dramatique en mai dernier, Johanna, 24 ans, a surmonté les épreuves grâce au soutien de sa famille et des équipes médicales. Le livre **ESPOIR**, écrit par la famille, retrace ce parcours émotionnel, partageant l'histoire vraie de Johanna avec le monde.

La famille HOURRIER a sollicité la Communauté de communes pour un soutien financier à l'impression du livre. Sensibilisés par leur récit, Miguel Leroy et l'ensemble des élus communautaires ont répondu positivement, couvrant 50% des frais d'impression. **ESPOIR** devient le témoin d'une histoire de résilience exceptionnelle, soulignant la force de l'amour familial et du soutien communautaire.

En soutenant la publication, Ardennes Thiérache, démontre son engagement envers des initiatives locales porteuses de sens. Ce livre, né de l'adversité, inspire l'espoir au sein de la communauté. Tous les bénéfices des ventes seront reversés à l'Association Épilepsie France.

Le livre est disponible à la librairie Rimbaud à Charleville-Mézières. Pour plus d'informations, contactez l'**Association Hourrier Arragain** au 06.64.00.44.45 ou par mail : AssociationHourrierArragain@outlook.fr.



AFFICHEZ-VOUS !

ACHAT FERS ET MÉTAUX
Véhicules hors d'usage, déchets électriques et électroniques
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

03 24 54 12 34
Lundi au vendredi
8h à 12h - 13h à 16h

32 rue du Cheval Blanc
08230 Bourg-Fidèle
www.galloo.com

Galloo Bourg-Fidèle

Hébergeurs, restaurateurs, entrepreneurs, vous souhaitez faire la promotion de votre entreprise ?

Vous pouvez apparaître dans le prochain magazine Ardennes Thiérache.

		Tarifs
format de page	1/4 page	200 €
	1/8 page	100 €
	1/16 page	50 €



COMMUNICATION@ARDENNESTHIERACHE.FR



03.24.26.13.31



RETOUR DES PETITS-DÉJEUNERS À L'ÉCOLE

Ardennes Thiérache annonce fièrement le retour des **petits-déjeuners à l'école**, une initiative de l'État qui avait rencontré un vif succès lors de sa mise en place en 2019, et qui a malheureusement été interrompue en juin 2023.

Depuis le **15 janvier**, les 8 écoles accueillent chaque lundi matin les 800 écoliers pour partager un petit-déjeuner équilibré, en accord avec les directives du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

L'objectif est clair : créer un environnement propice à l'apprentissage en intégrant la dimension cruciale de la nutrition et favoriser le bien-être physique et mental des élèves, contribuant ainsi à leur épanouissement académique.

Les petits-déjeuners, qui ont déjà prouvé leur efficacité, offriront aux élèves un éventail d'aliments nutritifs, comprenant **des céréales complètes, des fruits, des produits laitiers**, et d'autres éléments essentiels à leur développement. Ouverte à tous sans nécessité d'inscription préalable, cette initiative démontre l'engagement continu de la communauté à garantir l'accès à une alimentation saine.

La Communauté de communes Ardennes Thiérache souhaite également impliquer les parents en les encourageant à partager des idées de petits-déjeuners sains à la maison, renforçant ainsi l'impact positif de cette initiative au sein des foyers.



DES JETONS ANTIGASPI

Grâce à l'initiative du **Conseil Communautaire Jeunes 2022-2023**, les cantines scolaires bénéficient d'un projet novateur depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. Chaque enfant reçoit en début de repas un **jeton antigaspillage alimentaire** offrant ainsi la possibilité de gérer les portions et de réduire le gaspillage alimentaire.

En choisissant le côté «J'ai Faim,» les enfants indiquent leur appétit robuste, tandis que le côté «Je N'ai Pas Très Faim» signale une préférence pour une portion plus petite, avec la possibilité de se faire resservir si besoin.

Nous croyons en l'importance d'encourager nos jeunes citoyens à agir pour l'environnement, notamment en gérant mieux les déchets alimentaires pour réduire notre impact environnemental.



NOUVELLE PROMOTION DE BOURSIERS !

Pour la troisième année, la Communauté de communes a attribué sa **bourse étudiante communautaire**. Les étudiants post-bac, boursiers du territoire, avaient jusqu'au 31 décembre pour soumettre leurs demandes.

Sur les 91 formulaires déposés en ligne, **67** étaient éligibles. À ce jour, **55** étudiants ont finalisé leur dossier et ont pu percevoir une bourse allant de 150 à 450 euros.

Cette année, **62%** des étudiants étudient dans les Ardennes ou la Marne.

57

BOURSES ATTRIBUÉES

L'objectif de cette bourse est d'encourager les jeunes du territoire à poursuivre leurs études en participant aux frais qu'engendrent des études supérieures (logement, déplacements, équipement informatique...)

La mise en place de cette bourse répond à un enjeu d'égalité des chances. Pour rappel, **40%** des bacheliers ruraux renoncent aux études supérieures, alors qu'ils sont pourtant mieux notés que la moyenne nationale.

PETITE ENFANCE

NOUVELLE CANTINE

La centaine d'élèves scolarisés à **Liart** prennent désormais leur repas dans une toute nouvelle cantine scolaire.

Les travaux, débutés en mai 2023, ont été achevés à temps pour la rentrée de janvier 2024.

Le montant des travaux s'élève à **263 750€** subventionné à **73%** par l'État et la Région Grand Est.



GALETTE DES ROIS ET COURONNES FAIT-MAIN

Pour démarrer joyeusement cette nouvelle année, les tout-petits du **Relais Petite Enfance Ardennes Thiérache** ont partagé des moments gourmands et créatifs. Autour de délicieuses galettes des rois, les enfants ont ri et savouré des instants de complicité.

Un **atelier manuel** a ensuite égayé la matinée, permettant aux petits artistes de fabriquer leur couronne. Avec des gommettes et des couleurs, l'imagination des tout-petits a pris vie dans des créations uniques.

Des instants festifs et éducatifs, **toujours gratuits** pour les assistantes maternelles et les parents, enchantent les enfants de 0 à 4 ans sur plusieurs dates et lieux du territoire.

C'est ainsi que le Relais Petite Enfance Ardennes Thiérache continue d'offrir des occasions ludiques et enrichissantes aux tout-petits pour bien commencer cette nouvelle année.



COMITÉ DE PILOTAGE

Le **mardi 21 novembre**, s'est déroulée au siège de la Communauté de communes Ardennes Thiérache, une seconde réunion faisant suite à un comité de pilotage tenu en février. Le comité de pilotage veille au bon fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE) et garantit une charte de qualité pour toutes les actions entreprises.

Au cours de ces rencontres, divers projets d'animations du RPE ont été discutés et réfléchis, mettant particulièrement en avant la promotion du métier d'assistante maternelle. Ces réunions témoignent de l'engagement collectif en faveur du bien-être des tout-petits, illustrant la vitalité et la cohésion du réseau petite enfance sur le territoire. Les participants, représentant une diversité d'acteurs tels que les assistantes maternelles, les parents employeurs, les crèches locales, la Maison de la Thierache, la CAF, ainsi que la présence du vice-président, démontrent la participation active d'une quinzaine de personnes à chaque comité de pilotage.

TOUTES LES DATES



**CONSULTER
LE LIVRET DU RPE**



03.24.26.13.31



RPE@ARDENNESTHIERACHE.FR





CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE : LE BILAN

Plus besoin de vous la présenter, Karin, votre **Conseillère numérique France Services**, sillonne le territoire pour vous aider au numérique depuis **2 ans** maintenant ! Elle est disponible **sur rendez-vous** pour des ateliers collectifs ou individuels.

En plus de ses permanences à la médiathèque de Signy-le-Petit, elle est également présente à la **nouvelle médiathèque de Maubert-Fontaine** les lundis de 14h à 17h.

Ceux qui en parle le mieux, **c'est vous** ! Jacqueline et Lucas témoignent !

226

ATELIERS REALISÉS EN 2023

KARIN NININ



06.33.58.19.26



KARIN.NININ@ARDENNESTHIERACHE.FR



66

Je viens voir Karin à la **médiathèque de Signy-le-Petit** pour apprendre l'informatique. Pour l'instant, j'ai appris Word et Canva. Karin respecte bien mes horaires d'école, donc nous nous voyons les mercredis après-midi, je suis toujours bien reçu. Elle est à l'écoute de mes demandes et respecte bien mon niveau.

LUCAS, 10 ANS



C'est toujours un plaisir d'accueillir Karin à l'**EHPAD de Liart**. Son aide est précieuse pour recueillir les événements de notre établissement. Sa jeunesse apporte une souplesse bienvenue à nos mémoires parfois défaillantes. Une excellente collaboration de tous. Merci pour votre créativité dédiée à la mise en page de notre journal.

JACQUELINE, 93 ANS



66



LORINE BIGOT

TIERS'H

LE TIERS-LIEU ARDENNES THIÉRACHE



4 GRAND'RUE
08260
AUVILLERS-LES-FORGES



COHESION@
ARDENNESTHIERACHE.FR



03.24.26.13.31

DES NOUVELLES DU TIERS-LIEU

Durant la Semaine européenne du développement durable, Tiers'H, en collaboration avec le Réseau des Médiathèques, a organisé des ateliers créatifs sur la fabrication de papier durable et d'objets écologiques, ancrés dans une démarche de recyclage.

Simultanément, Octobre Rose a été marqué par des animations en partenariat avec la Maison de la Thiérache, incluant la création de pin's et un jeu de piste. Grâce à votre générosité, plus de 250€ de dons ont pu être récoltés au profit de la **Ligue Cancer 08 Ardennes**.

Ces actions témoignent de l'engagement du Tiers'H en faveur du développement durable et de causes qui nous tiennent à cœur.

Depuis son ouverture, le tiers-lieu a su tisser des liens forts avec les habitants de la Communauté de commune, offrant des activités variées qui contribuent au dynamisme local.

Un immense merci à tous les participants et partenaires locaux pour leur soutien.

Votre engagement est notre moteur, et nous sommes impatients de partager de nouvelles aventures avec vous.

1 195 VISITES DEPUIS L'OUVERTURE DU TIERS-LIEU

250 € RÉCOLTÉS ET REVERSÉS À LA LIGUE CONTRE LE CANCER 08

14 THÉMATIQUES ABORDÉES LORS D'ATELIERS

La jeunesse d'Ardenne Thiérache prend les rênes de son engagement citoyen pour l'année 2023-2024. Près de 20 jeunes élus se sont réunis pour leur première séance, à Maubert-Fontaine. En tant qu'ambassadeurs, ces **Conseillers Communautaires Jeunes** ont déjà planifié des initiatives passionnantes, telles qu'une journée «**Nettoyons la Nature**» pour embellir les environs de la base de loisirs de l'étang de la Motte.

La séance a débuté par une intervention de Monsieur Jean-Yves Chevanne, Vice-Président aux Affaires Scolaires et à la Petite Enfance, soulignant le **rôle crucial** des jeunes

élus en tant qu'ambassadeurs et porteurs de projets. Ils ont également bénéficié d'une présentation du rôle de la police municipale, renforçant leur compréhension des services de sécurité.

La journée s'est enrichie d'une visite en avant-première de la **nouvelle médiathèque de Maubert-Fontaine**, mettant en avant l'importance de la culture et de l'éducation dans la vie communautaire. Tout au long de leur mandat, des visites sont prévues.

Les Conseillers Communautaires Jeunes d'Ardenne Thiérache sont prêts à façonner l'avenir de leur communauté avec des initiatives prometteuses. Suivez leurs actions au fil de l'année 2023-2024 pour être témoin de l'évolution passionnante de cette génération montante au cœur d'Ardenne Thiérache.

VISITE DE TRAVAIL : **TOGO-ARDENNE THIÉRACHE**

Du 23 au 26 novembre, la Communauté de communes Ardenne Thiérache a eu le plaisir d'accueillir **Madame AGBADA Padamlin**, Maire de Sotouboua 2, et **Monsieur BOZI ESSO Badibalaki**, Secrétaire Général de cette commune du Togo. Cette visite a été l'occasion d'explorer les avantages de la décentralisation pour la mise en œuvre des politiques de développement territorial et de partager les préoccupations des élus locaux.

Le programme de la visite comprenait une série de rencontres et de présentations visant à explorer les pratiques et les enjeux communs aux deux territoires. Le périple a débuté par une visite à la préfecture des Ardennes, suivie d'une présentation du territoire par les services communautaires. Une réunion extraordinaire des membres du Bureau d'Ardenne Thiérache a également eu lieu, en présence de **Christophe Peyron** de l'Ambassade de France au Togo et de **Jean-Pierre Fortuné**, président du Groupement d'Études et de Services des Collectivités Décentralisées (GESCOD), accompagné par **Flora Schmidlin**.

Les échanges diversifiés ont porté sur plusieurs thématiques relevant des compétences communes des deux collectivités. Ces discussions ont permis d'identifier des pistes prometteuses pour des opérations de coopération future. Le bureau communautaire a exprimé le souhait de **poursuivre ces échanges** dans les prochains mois, soulignant ainsi l'importance de **renforcer les liens** entre les deux communautés. Cette collaboration s'inscrit dans une démarche de partage d'expériences et de savoir-



PLAN PAYSAGE : UN AVENIR PAYSAGER DURABLE

La Communauté de communes Ardennes Thiérache se prépare pour un avenir plus vert et durable, grâce à sa récente sélection en tant que lauréate d'un **Appel à Projets (AAP)** pour l'élaboration d'un **Plan de Paysage**. Ce plan couvrira l'intégralité du territoire, s'inscrivant ainsi dans le cadre du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** en cours d'élaboration depuis 2020.

Face aux défis environnementaux actuels et à venir, tels que les changements climatiques et l'évolution des pratiques agricoles, la Communauté de communes Ardennes Thiérache se mobilise pour préserver ses paysages et son cadre de vie. Le Plan de Paysage abordera des problématiques importantes, telles que la préservation de la biodiversité, la lutte contre les coulées de boue, la préservation des haies et la production d'énergies renouvelables.

Cette initiative s'intègre dans le projet de territoire **Ardennes Thiérache 2030**, résultat d'une vaste concertation territoriale. En posant la question "Quel paysage voulons-nous demain ?", la communauté cherche des réponses aux enjeux contemporains et les intégrera dans le PLUi en cours de développement.



SIGNATURE CONVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN

La commune de Signy-le-Petit a connu un tournant significatif le vendredi 15 décembre avec la signature officielle de la **Convention "Petites Villes de Demain" (PVD)**.

L'événement, intégré au marché de Noël, a réuni des personnalités engagées telles que Monsieur Alain Bucquet, Préfet des Ardennes, Monsieur Franck Leroy (excusé), Président de la Région Grand Est, Monsieur Brice Fauvarque, Vice-président du Conseil Départemental des Ardennes, Monsieur Miguel Leroy, Président d'Ardennes Thiérache et Madame Béatrice Cardon, Maire de Signy-le-Petit.

Les partenaires ont présenté en détail les actions concrètes de cette convention visant à revitaliser les petites villes. C'est la concrétisation d'un **partenariat indispensable** entre la commune et la Communauté de communes, un duo sans lequel rien ne peut se faire.

La cérémonie a marqué l'**engagement** formel des parties, offrant une opportunité exceptionnelle pour le développement local avec un soutien financier et technique.

Les actions à venir s'appuient sur les initiatives déjà entreprises dans l'**Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**, signée en juin 2023.

L'accès à la santé a déjà été impacté positivement avec l'extension de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire Universitaire**, qui a permis l'installation de nouveaux médecins. Tout comme la mobilité, avec l'installation de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques !

De la construction d'une restauration scolaire à la création d'un habitat partagé, en passant par un terrain multisport et l'aménagement de la base de loisirs de l'étang de la Motte, le territoire initie des projets passionnants.

Des initiatives axées sur l'animation, la lutte contre la vacance et la réhabilitation des logements vacants, la mobilité, la **réhabilitation du système d'assainissement** et la préservation du patrimoine bâti ancien contribueront à une amélioration significative du cadre de vie local.



+ BONNE NOUVELLE

Le **dispositif de défiscalisation** dit Denormandie, présenté dans le magazine de mai, est prolongé jusqu'à **fin 2026**. Pour rappel, ce dispositif permet aux investisseurs privés d'acheter un bien dans les communes ORT et PVD, de le rénover puis de le mettre en location longue durée.

En contrepartie d'une convention sur 6, 9 ou 12 ans, les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération allant jusqu'à 21%.

Ce dispositif s'applique pour des biens nécessitant des travaux qui doivent représenter 25% du coût total de l'opération.

LE PROJET DE CUISINE CENTRALE AVANCE

Avec une mise en service prévue pour **janvier 2025**, les études de maîtrise d'œuvre pour le projet de cuisine centrale à Auvers-les-Forges s'achèvent avec le **dépôt du permis** de construire en décembre 2023.

La volonté est de produire les repas des 800 écoliers du territoire en régie - par des agents de la collectivité - en favorisant le circuit court et la mise en place de partenariat avec les **producteurs locaux**.



PROCHAINES ÉTAPES

- ✓ LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR CHOISIR LES ENTREPRISES EN CHARGE DES TRAVAUX
- ✓ CONSTRUCTION DE LA CUISINE CENTRALE
- ✓ RECRUTEMENT DE L'ÉQUIPE
- ✓ CONSTITUTION D'UN PANEL DE FOURNISSEURS LOCAUX

LE COSEC DE LIART FAIT PEAU NEUVE

En octobre 2023, l'équipe technique d'Ardenne Thiérache a entrepris avec succès au rafraîchissement du gymnase de Liart.

Cette initiative a englobé la restauration des peintures murales et du sol, la modernisation des installations sanitaires, de l'éclairage et des vestiaires, ainsi que le remplacement des carreaux de verre des portes d'entrée.

L'ensemble de ces travaux, d'une envergure significative, a nécessité un investissement financier total de **8162 €**.

Nous tenons à adresser nos sincères félicitations et notre profonde gratitude aux membres de l'équipe technique d'Ardenne Thiérache pour la qualité remarquable de leur travail.

Cette intervention contribue indéniablement à améliorer les conditions d'utilisation du COSEC.



PÉDALONS VERS L'AVENIR

La concertation territoriale, menée en 2020, a révélé que la mobilité est un enjeu majeur pour les habitants du territoire.

Lauréate de l'**Appel à Projets AVEL02**, Ardenne Thiérache se lance dans une initiative passionnante pour façonner l'avenir de nos déplacements : la **création d'un schéma directeur cyclable**. Avec l'expertise des bureaux d'étude Mobilité Positive et Dumay, notre objectif est clair : **développer une politique vélo** qui réponde aux besoins de tous, des jeunes aux seniors, des actifs aux touristes.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de nos actions telles que le **PLUi**, le **PCAET**, et la **création de la voie verte ouest-est**. Il aborde des enjeux cruciaux tels que la sécurité des usagers, la promotion de la santé, la sensibilisation des jeunes aux nouvelles pratiques, et l'exploration de nouvelles expériences.



VOTRE AVIS COMPTE !

Une enquête en ligne pour recueillir vos opinions et attentes est lancée. Votre contribution est **essentielle** pour concevoir un schéma cyclable qui enrichira la vie de **chacun d'entre nous**.





DÉCHETS : LES EFFORTS PAIENT ET CONTINUENT

Le Conseil Communautaire a pris la décision difficile d'augmenter les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

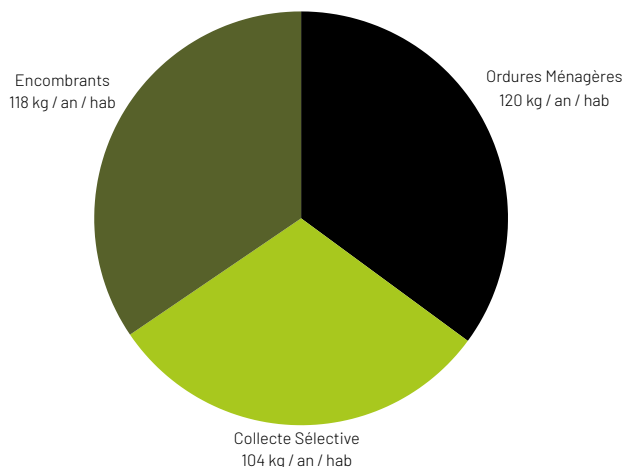
Ce choix s'impose suite à l'évolution du tarif de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), fixé par l'État, qui passe de 18 €/tonne de déchets enfouis en 2020 à **58 €/tonne** pour **2024** et ira jusqu'à **65 €/tonne** en **2025**.

En parallèle, l'évolution des coûts de l'énergie, dont le carburant, ont eu un impact significatif.

Pour rappel, les intercommunalités des Ardennes se sont regroupées, sous la forme d'un syndicat mixte nommé VALODEA, pour mutualiser et optimiser le coût du tri sélectif. Suite à l'incendie en 2022, VALODEA a dû trouver d'autres centres de tri (hors département), ayant entraîné une hausse significative des coûts de traitement, notamment via le transport.

L'impact de l'incendie, même compensé en partie par les assurances, est estimé par VALODEA à approximativement 13 € par habitant. Pour Ardennes Thiérache l'impact est donc de l'ordre de **130 000 € / an**.

OBJECTIF PLUS DE TRI MOINS D'OM ET ENCOMBRANTS



TOUS AU COMPOST !



Le **besoin total de recettes** supplémentaires est d'environ 70 000 € pour 2024, ce qui représente une augmentation de 4 % nécessaire pour le fonctionnement du service.

Si le territoire d'Ardennes Thiérache est assez performant sur le tri au porte-à-porte, **nous devons tous redoubler d'efforts sur les encombrants (tout venant) déposés en déchetterie**.

Particuliers, entreprises et collectivités doivent davantage trier avant leur passage en déchetteries afin d'optimiser le tri et ainsi «**en déposer le moins possible**» dans la benne encombrants (tout-venant) afin de réduire nos coûts de collecte et de traitement, mais aussi **valoriser les matières plutôt que de les enfouir**.

L'année 2024 fait également l'objet de l'achat d'un nouveau camion de collecte des déchets pour **270 000 €**. Cet achat a pour objectif de renouveler la flotte, d'améliorer les conditions de travail des agents et d'**optimiser le temps** consacré aux tournées de ramassages des déchets.

ÉVOLUTION DES TARIFS

Evolution des tarifs de la REOMI pour 12 levées					
	1 pers	2 pers	3 pers	4 pers	5 pers
2020	91,65	149,26	149,26	220,61	289,43
2021	97,15	158,22	158,22	233,85	306,80
2022	102,98	167,71	167,71	247,88	325,21
2023	112,25	182,80	182,80	270,19	354,48
2024	116,74	190,11	190,11	281,00	368,66
Evolution 2014 / 2024	50.6%	25.4%	25.4%	0.8%	14.4%

+ LE SAVIEZ-VOUS ?

Ardennes Thiérache est également prestataire de collecte des ordures ménagères et du tri sur 13 communes de la Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne.

Plus de 15 000 habitants sont donc desservis en porte à porte par le service de collecte des ordures ménagères et du tri.

VALODEA et **ARDENNES THIÉRACHE** s'associent pour vous proposer des formations pour bien réaliser son compost ! Les participants peuvent ensuite s'équiper à tarif préférentiel (composteur bois, lombricomposteur, biosceau...). **2/3 du coût** des équipements est pris en charge par la Communauté de communes.

La dernière formation a rassemblé plus d'une quinzaine de participants.

PROCHAINE FORMATION

Lundi **26 février** 2024 à 18 heures

Siège de la Communauté de communes : 4-6 impasse de la fontaine 08260 Maubert-Fontaine.

Inscrivez-vous !



NOUVEAUX SUPPORTS TOURISTIQUES

Chaque année, Ardennes Thiérache actualise l'intégralité de ses supports d'informations touristiques.

Pour cette nouvelle édition, quelques nouveautés seront disponibles, notamment un guide des sentiers de randonnées et une carte touristique.

Ces documents sont distribués gratuitement lors des divers événements où le service tourisme est présent, ainsi que dans tous les offices de tourisme ardennais.

Les hébergeurs touristiques du territoire peuvent également obtenir, sur demande, un kit comprenant tous les guides d'Ardennes Thiérache et des autres Offices de Tourisme ardennais.

La Communauté de communes sera de nouveau présente au **Salon Tourissima Lille 2024** du 26 au 28 janvier au Grand Palais de Lille



PANNEAUX DE SENTIERS

En conjonction avec la création du guide de randonnées, l'installation des panneaux de sentiers est actuellement en cours.

Cette initiative a été rendue possible grâce à la collaboration active des 37 communes qui composent la Communauté de communes, du service technique d'Ardennes Thiérache, du Parc Naturel Régional des Ardennes - pour la conception - et de l'Office National des Forêts.

Ces panneaux comprennent toutes les informations pertinentes sur la commune, ainsi que des images des sentiers de randonnée qui la traversent. Le financement de ce projet a été en partie subventionné par les **Fonds Européens LEADER**, pour un montant de **19 884€**.



SUCCÈS FLORISSANT POUR LE GITE A LIART

Le gîte de groupe **Aux Lits Ardennais** à Liart devient au fil du temps un incontournable en matière d'hébergement touristique.

D'une capacité de 60 personnes, entièrement équipé et fonctionnel, le gîte **Aux Lits Ardennais** est de plus en plus prisé par des groupes familiaux, des groupes associatifs (week-end d'intégration étudiante, conseil d'administration d'association...)

Les groupes viennent de Belgique, du Nord de la France, de Paris. Des écoles remplissent les semaines durant les beaux jours, lorsqu'elles profitent des animations menées par la Ferme pédagogique de Liart.

Après 2 ans d'exploitation, ce sont près de **50000 € de bénéfices**.

Il est important de prendre en considération les retombées économiques sur le territoire, notamment pour les traiteurs et les petits commerces. De plus, cela pourrait contribuer à la création d'un Équivalent Temps Plein, tout en stimulant la fréquentation des activités touristiques avoisinantes.



TRANSPORT A LA DEMANDE

Lancé en mars dernier, le service de Transport à la Demande (TAD) est opérationnel depuis le 18 septembre, offrant une solution de mobilité adaptée aux besoins de la communauté locale. Les réunions publiques organisées au cours de l'été ont suscité un vif intérêt, entraînant la mobilisation de chauffeurs bénévoles dévoués et l'identification de bénéficiaires enthousiastes à l'idée de recourir à cette nouvelle option de transport.

Destiné en particulier à ceux dépourvus de moyens de déplacement, ce service se positionne comme une

ressource précieuse, offrant la possibilité de se rendre aux courses, aux rendez-vous administratifs ou médicaux, et même de prendre des correspondances.

Par exemple, en se rendant à l'arrêt TER de Mon Idée, on peut non seulement effectuer des trajets locaux, mais également envisager des voyages plus étendus, comme rejoindre Lille puis **Londres**. Cette initiative, née de la collaboration fructueuse entre la communauté et les volontaires engagés, vient renforcer la connectivité et la solidarité au sein du territoire.

+ LE PLUS

Les chauffeurs bénévoles engagés dans le service de transport à la demande Ardennes Thiérache bénéficient d'une indemnisation couvrant une partie des frais associés à leur engagement (essence, assurance...)

À raison de 40 centimes d'euro par kilomètre parcouru, cette indemnisation vise à garantir une juste rémunération, contribuant ainsi à maintenir la viabilité et la durabilité de ce service de transport.



INTÉRESSÉ ?
CONTACTEZ



06 58 99 47 00

TOUS AU COVOITURAGE !

Avec la hausse des prix du carburant, utiliser son véhicule représente un budget de plus en plus important.

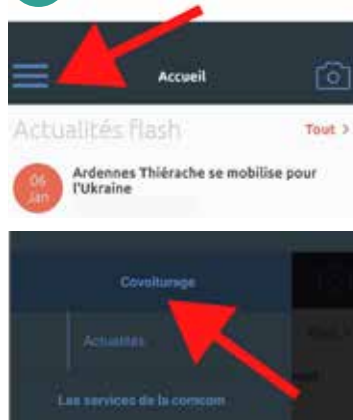
Accompagnée par le Parc Naturel Régional des Ardennes dans le cadre du programme LEADER, Ardennes Thiérache a développé sa propre **appli de covoiturage** !

Gratuite et intuitive, elle est accessible à toutes les personnes possédant un smartphone et une adresse mail.

Thiérache Covoit' est une **extension** de l'appli Ardennes Thiérache, que vous connaissez sans doute déjà. Pour y accéder, rien de plus simple, cliquez sur le menu déroulant en haut à gauche, puis sur **COVOITURAGE** et laissez-vous guider.



1



2

Entrez votre mail

Cliquez sur se connecter : vous allez recevoir un code d'accès sur l'adresse mail renseignée

Entrez le code d'accès reçu par mail, validez, en route !

TÉLÉCHARGER L'APP
ARDENNES THIÉRACHE



AIDES AUX ENTREPRISES

La Communauté de communes Ardennes Thiérache a mis en place depuis quelques années des dispositifs d'aides pour les TPE de son territoire (création, reprise et expansion). Plus récemment, elle a signé un partenariat avec la **Région Grand Est** pour augmenter les fonds disponibles sur les 6 communes ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

AIDE AUX ENTREPRISES DES LA CREATION

Sur les communes ORT

(Auvillers-les-Forges, Liart, Maubert-Fontaine, Rouvroy-sur-Audry, Rumigny, Signy-le-Petit)

L'aide est accordée sous la forme d'une subvention. Pour de l'investissement :

• Entreprise sans embauche salariée :

50% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 6 000 €. La dépense minimale éligible subventionnable est de 4 000 € HT.

• Entreprise avec embauche salariée (majoration) :

50% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 8 000 €. La dépense minimale éligible subventionnable est de 4 000 € HT.

Cofinancement à part égale entre la Communauté de Communes Ardennes Thiérache et la Région Grand Est.



AIDE À LA REPRISE D'ENTREPRISE

Sur les 37 communes

L'aide est accordée sous la forme d'une avance remboursable égale à 30% du montant des dépenses éligibles HT avec pour plafond 10 000 €.

Le remboursement de cette avance se fait sur une durée maximum de 48 mois avec un différé de 12 mois maximum. Remboursement mensuel à partir du 13ème mois.

La demande doit être exprimée dans les 3 mois maximum suivant la reprise.

AIDE AUX ENTREPRISES DES LA CREATION

Sur les 37 communes

L'aide est accordée sous la forme d'une subvention. Pour de l'investissement :

• sans embauche salariée :

20% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 2 000 €. La dépense minimale éligible subventionnable est de 5 000€ HT.

• avec embauche salariée :

30% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 3 000 €. La dépense minimale éligible subventionnable est de 5 000 € HT.

AIDES AUX AGRICULTEURS

La Communauté de communes Ardennes Thiérache est soucieuse d'aider les agriculteurs du territoire. Les aides permettent de répondre à 6 objectifs qui visent à faciliter les conditions de travail et à améliorer les exploitations agricoles.

OBJECTIF 1 FACILITER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Achat de matériel de contention :

20% (projet individuel), avec un plafond de 1 500 €
40% (projet collectif), avec un plafond de 3 000 €.

Achat de matériel de surveillance des vèlages :

20 % d'aide, avec un plafond de 1 000 € pour l'acquisition de matériel de détection de chaleur.
20 % d'aide, avec un plafond de 2 000 € pour l'acquisition de caméras de surveillance.

Accès au service de remplacement :

Pour la 1ère adhésion, jusqu'à 50% subventionné, avec un plafond de 1 500 €.

Création d'emploi salarié :

7 000 € d'aide pour un CDI, versé sur 3 ans.



OBJECTIF 2 PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE TRAVAILLER EN GROUPE

Adhésion au GDA

100 % de l'adhésion, plafonnée à 200 €.



OBJECTIF 3 AMÉLIORER LE CADRE DES EXPLOITATIONS

Améliorer des accès bâtiments :

20 % d'aide, plafonnée à 2 000 €.

Intégration paysagère des bâtiments agricoles :

50 % d'aide, plafonnée à 1 000 €.



OBJECTIF 4 POUR ENCOURAGER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Aménagement de point d'eau en pâture :

20% d'aide, avec un plafond de 600 €.



OBJECTIF 5 FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS

Sur une exploitation déjà en place :

20% d'aide, avec un plafond de 10 000 € sur trois ans.

Sur une nouvelle exploitation :

40 % d'aide, avec un plafond de 10 000 € sur trois ans



OBJECTIF 6 ENCOURAGER LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Réalisation d'un diagnostic énergie - gaz à effet de serre :
20% d'aide, avec un plafond de 1 000 €.

Acquisition de récupérateur de chaleur sur tank à lait :
20% d'aide, avec un plafond de 1 000 €.

Acquisition de pré-refroidisseur sur tank à lait :
20% d'aide, avec un plafond de 2 000 €.

Passage au banc d'essai tracteur :

50% d'aide, avec un plafond de 80€/tracteur.



ATTENTION ! Les dossiers de demande d'aide doivent être déposés avant signature des devis ou démarrage des travaux. Aucun devis ne doit être signé avant accord de commencement écrit de la Communauté de communes.



UNE FIN D'ANNÉE ENCHANTÉE

Samedi 18 novembre

Cuisines du monde a de nouveau rassemblé enfants et adultes pour un voyage culinaire autour du monde : Turquie, Ch'ti, Guinée Bissao, Mexique, Cocktail et atelier dessert, tout ça au LEAP Notre-Dame de Maubert-Fontaine !



Samedi 26 novembre

Auvillers-les-Forges a été le théâtre d'un événement magique: le spectacle S.O.S. Père Noël. Plus de 100 enfants, accompagnés de leurs parents, se sont réunis pour vivre une expérience inoubliable avant Noël.

Samedi 2 décembre

La dizaine de choristes de GOSPEL RIVER a fait vibrer l'église d'Hannappes. La chorale de l'École des Arts Vivants a assuré la première partie. Le lieu était plein à craquer pour le dernier concert de l'année !



Vendredi 8 décembre

450 spectateurs ont célébré la danse à Signy-le-Petit lors d'un gala exceptionnel sous le thème « Décore ton Sapin ». La soirée s'est conclue avec un solo émouvant d'Alyssia Oget et la visite surprise du Père Noël.



Une année 2023 réussie, un partenariat prometteur avec l'Aisne, une étape de la prochaine édition du **Circuit des Ardennes** et dès septembre 2024, une saison culturelle **qui sera alignée sur l'année scolaire**. Merci pour votre soutien continu !

Marie-Claire Doré, Vice-Présidente en charge de la culture et de l'animation, Maire de Marby

JOURNÉE DÉCOUVERTE MANGA À LIART

Le 22 novembre dernier, la Communauté de communes Ardennes Thiérache a célébré le manga avec la talentueuse mangaka **Yoshimi Katahira**, invitée d'honneur du Festival «Au fil des ailes».

En partenariat avec **Interbibly** et la **Bibliothèque Départementale des Ardennes** (BDA), plus de **60 passionnés** se sont rassemblés au gîte «Aux Lits Ardennais» à Liart pour une journée exceptionnelle.

L'événement a débuté par un cours de dessin manga animé par Yoshimi Katahira, offrant une expérience intergénérationnelle unique. Les participants ont appris à **dessiner des héros emblématiques** tels que Naruto ou Luffy de One Piece, bénéficiant des conseils de la mangaka.

La journée s'est poursuivie par une rencontre conviviale avec Yoshimi Katahira, animée par Jean-Rémi François, directeur de la **BDA**. Un moment d'échange intime où le public a pu découvrir davantage l'artiste et obtenir des dédicaces de **son ouvrage «Ohanashi»**, vendu sur place grâce à la librairie Plume et Bulle.

Cette journée culturelle, fruit de la collaboration entre la Communauté de communes Ardennes Thiérache, Interbibly, et la Bibliothèque Départementale des Ardennes, restera gravée dans les mémoires des amateurs de manga du territoire.



L'ART EN MILIEU RURAL : PARTOUT ET POUR TOUS

LE PASSAGE DU MUMO

Du 16 au 20 octobre 2023, le **MuMo**, musée mobile itinérant du **Centre Pompidou**, a exposé «*La caravane du bizarre*» à Auvillers-les-Forges et Liart, présentant une vingtaine d'œuvres variées (peintures, photographies, sculptures, courts-métrages) sur le thème de l'étrange.

Deux médiatrices ont animé l'exposition, offrant des ateliers artistiques variés à des structures telles que les EHPAD, le collège multisite, les écoles locales, avec également des crêneaux tout-public.

Au total, **410 participants**, dont **45 enfants**, ont fait le déplacement, découvrant ainsi leur premier musée.

Le passage du MuMo à Auvillers-les-Forges et Liart a été un succès, reflétant un enthousiasme pour l'art contemporain en milieu rural.



UNE MICRO-FOLIE

Après une formation des agents à la médiation culturelle et au Fab Lab à la **Villette de Paris**, Ardennes Thiérache est fière de vous inviter à sa Micro-Folie, rejoignant ainsi les **400 micro-folies** françaises et internationales. Cette initiative entame son itinérance à la **nouvelle médiathèque de Maubert-Fontaine**, et propose des **visites libres** du musée numérique, où les visiteurs explorent des collections variées via des écrans interactifs et des tablettes. Le dispositif sera amené à se déplacer sur tout le territoire par la suite comme par exemple à : Auvillers-les-Forges, Liart, Signy-le-Petit, Rouvroy-sur-Audry et Rumigny.

En mode «conférence», les écoles et autres structures bénéficient de **visites thématiques guidées** par une médiatrice, accompagnées d'ateliers artistiques et numériques sur des thèmes spécifiques. La Micro-Folie inclut également une ludothèque pour élargir l'accès à l'art de manière ludique et éducative.

Micro-Folie, un dispositif culturel soutenu par l'État, intègre un musée numérique au cœur d'équipements existants, offre un accès à l'art au plus proche des habitants, ouvrant ainsi une nouvelle ère artistique, accessible à tous.

CONTACT : microfolie@ardennesthierache.fr

UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE 2.0

La médiathèque de Maubert-Fontaine déménage pour s'épanouir au 1er étage du bâtiment de la cantine scolaire, **rue du Grand Turc**.

Un nouvel espace de **240m2** offre un environnement plus spacieux et accueillant. Avec une collection de **3300 ouvrages répartis** en deux espaces adulte et jeunesse, la médiathèque de Maubert-Fontaine devient un lieu incontournable pour les amateurs de lectures variées et les passionnés de culture. L'espace devient également un lieu de découvertes numériques avec un **accès wifi, des tablettes et des liseuses** à disposition.

L'installation d'un **ascenseur** rend l'espace facilement accessible aux personnes à mobilité réduite et aux parents avec des poussettes, ce qui permet d'accueillir le Relais Petite Enfance. La **Micro-Folie**, le **Tiers'H** et la **Conseillère numérique France Services** seront également de la partie !

La médiathèque de Maubert-Fontaine se veut un espace ouvert à tous, accueillant les scolaires et les associations.

Dès le **samedi 20 janvier**, elle inaugure cette nouvelle ère avec les **Nuits de la Lecture**, centrées sur le thème captivant du corps.



NOUVEAUX HORAIRES

LUNDI : 14H - 17H

MARDI : 9H-12H / 17H-19H

MERCREDI : 9H-12H / 14H-17H

JEUDI : 9H - 12H / 14H-19H

VENDREDI & SAMEDI : 9H - 12H

DIMANCHE : FERMÉ



LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET LE PNR VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION DE LOGEMENT

RÉNOVATION

ADAPTATION DU LOGEMENT

LUTTE CONTRE LA VACANCE

HABITAT INDIGNE ET DÉGRADÉ

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ?

**CONTACTEZ FRANCE RÉNOV'
PAR TÉLÉPHONE
0 808 800 700**

SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL



Une démarche en 7 étapes :

- 1** 1^{er} entretien téléphonique
pour définir votre projet et
l'éligibilité de votre demande
- 2** Visite possible de votre logement
en fonction du projet
- 3** Montage de votre dossier
instruction de votre dossier par
les partenaires financiers
- 4** Accord pour débuter les travaux
- 5** Réalisation des travaux
- 6** Visite après travaux ou
justificatifs à fournir
- 7** Versement de la subvention